

Constellations systémiques structurelles- SySt®

« FRONTIERES »

Matthias Varga von Kibéd et Insa Sparrer

Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir pour la seconde fois Matthias Varga von Kibéd et Insa Sparrer, les fondateurs de SySt®, à Marlenheim pour une formation unique de 3 jours aux constellations systémiques structurelles.

Cette année, le thème du séminaire sera "Frontières": frontières intérieures et extérieures, appartenances et identités, inclusion et exclusion, limites entre moi et les autres, barrières mentales, géographiques, mais aussi l'approche aux conflits et les façons de les aborder différemment, dans la vie privée comme dans les contextes organisationnels et professionnels.

Dates :

| | |
|--|--------------------|
| Pré-formation avec Nadine Lyamouri-Bajja et Barbara Pelkmann | 21 juillet 2019 |
| Formation avec Matthias Varga von Kibéd et Insa Sparrer | 22-24 juillet 2019 |
| Soirée dinatoire | 24 juillet 2019 |

Contenus:

- ☞ Introduction aux constellations systémiques structurelles SySt®
- ☞ Les formats spécifiques de SySt®, dont, entre autre:
 - **Le triangle des polarités des croyances**: ce format permet un accès ou une reconnexion à ses ressources
 - **Le carré des valeurs**: ce format permet d'intégrer ou d'équilibrer des valeurs en apparence contradictoires;
 - **L'entretien géométrique des solutions**: ce format permet de trouver des solutions pour des équipes ou des groups de personnes à travers l'utilisation de la question du miracle d'après Steve de Shazer

Insa Sparrer et Matthias Varga von Kibéd accompagneront leurs apports théoriques de démonstrations pratiques sur la base des thèmes des participants. Des temps de pratique de la méthode seront proposés tous les après-midis de la formation afin de mieux internaliser et appliquer les constellations systémiques structurelles.

Un accent particulier sera mis sur les conflits interculturels actuels et les grands thèmes de société, afin d'explorer, de façon systémique, des solutions adaptées.

Pour les personnes n'ayant jamais participé à un séminaire à l'institut SySt® ou chez IICOS, une journée introductive est proposée le dimanche 21 juillet chez IICOS.

Une soirée festive et dînatoire sera organisée en fin de formation le mercredi 24 juillet.
Pourront y participer les personnes inscrites à la formation et/ ou toute autre personne souhaitant participer (inscription nécessaire). Les enfants de moins de 12 ans seront nos invités.

Tarifs:

Les tarifs incluent la formation ainsi que les snacks et boissons pour les pauses café et le matériel mis à disposition.

| | Tarif A (Jusqu'au 28 février) | Tarif B (Après le 28 février) |
|---|--|--|
| Formation 3 jours | 480,- € | 590,- € |
| Formation 3 jours + préformation 1 journée | 645,-€ | 755,-€ |
| Formation 3 jours+ dîner | 505,-€ | 615,-€ |
| Full package (Formation+ préformation+ dîner) | 670,-€ | 780,-€ |
| Soirée festive et dînatoire | | 25,-€ |

Horaires :

Pré-formation : Dimanche de 10h à 13h et de 14h à 17h

Formation : Lundi à mercredi
9h-13h00 Formation
14h-16h Ateliers pratiques
16h-19h Formation

Soirée dînatoire : Mercredi à partir de 19h30

Langues:

La formation sera proposée en allemand avec interprétation consécutive vers le français.

A qui s'adresse cette formation:

Elle est ouverte à toute personne intéressée par l'approche systémique orientée solutions et les constellations systémiques structurelles – SySt®.

Aucune expertise particulière ni connaissance préalable n'est requise.

Pour les inscriptions, veuillez vous référer au bulletin d'inscription ci-joint.

Pour plus d'informations sur SySt®, veuillez vous rendre sur <https://syst.info>

Pour plus d'informations sur ICoS, veuillez vous rendre sur www.iicos.org

Informations logistiques

Marlenheim se situe à 25 km de Strasbourg et à 20 km de Saverne et est accessible par transports en commun.

Marlenheim est un village pittoresque au pied des vignes alsaciennes et offre de nombreuses possibilités de logement et de restauration pour tous les goûts et budgets.

Une liste d'hôtels et/ ou chambres d'hôtes vous sera transmise suite à votre inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner **au plus tard le 22 juin 2019** avec le règlement à :
IICoS 1 Rue du Moulin 67520 Marlenheim,
ou par mail à info@icos.org

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Tél _____ Mail _____

Je m'inscris à (entourer la case correspondante)

| | Tarif A (Jusqu'au 28 février) | Tarif B (Après le 28 février) |
|--|-------------------------------------|----------------------------------|
| Formation 3 jours | 480,- € | 590,- € |
| Formation 3 jours + préformation 1 journée | 645,-€ | 755,-€ |
| Formation 3 jours+ dîner | 505,-€ | 615,-€ |
| Full package (Formation+ préformation+ dîner) | 670,-€ | 780,-€ |
| Soirée festive et dînatoire: Nb de personnes: _____ | | 25,-€ |
| TOTAL | | _____ |

Repas :

Les repas ne sont pas inclus, une liste de restaurants et d'hôtels sera mise à disposition aux personnes inscrites. L'institut IICoS permet également aux participants de réchauffer des repas tirés du sac et de les consommer sur place.

Lieu :

IICoS, Domaine Xavier Muller, 1 Rue du Moulin 67520 MARLENHEIM - France

Je joins mon règlement :

Chèque - Espèces - Virement

Chèque à l'ordre d'IICoS / Coordonnées bancaires voir ci-dessous. Le solde est à régler par chèque ou virement au moment de l'inscription (voir conditions générales).

Date :

Signature :

Conditions générales

ARTICLE 1 : INSCRIPTION

- Toute inscription sera validée suite à la réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par courrier, courriel ou en s'inscrivant en ligne et du règlement de la somme .
- Un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé avec un contrat de formation.
- Si la formation est complète, une liste d'attente sera établie et toute personne s'inscrivant pourra y être placée si elle le souhaite, sans garantie d'obtention d'une place. La disponibilité éventuelle d'une place leur sera confirmée au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS FINANCIERES

- Le bénéficiaire, en contrepartie de l'action de formation « Frontières : Introduction aux constellations systémiques structurelles » s'engage à verser à l'organisme de formation la somme correspondant aux frais de formation selon l'option tarifaire choisie (voir tableau des tarifs).
- Les tarifs comprennent l'enseignement, la documentation pédagogique, les pauses café.
- Ils ne comprennent ni l'hébergement, ni les repas.
- Le participant s'engage à verser la totalité du prix sus-mentionné.
- L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de ce contrat ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.
- Les modalités de paiement de la somme incombant au participant sont les suivantes :
 - Après un délai de rétractation d'un mois à compter l'inscription, le participant effectue un paiement correspondant à la totalité du prix de l'action de formation
- Types de règlements acceptés : Les règlements peuvent être effectués :
 - Par chèque : le chèque est à envoyer à l'adresse suivante : IICoS, 1 rue du Moulin, 67520 Marlenheim, au nom de « IICoS SARL » encaissé le mois précédent votre formation (ex. : en juin si la formation se déroule en juillet). Vous pouvez demander un encaissement différent. Il suffit d'indiquer le mois d'encaissement souhaité au dos de votre chèque (ex : mai). Le chèque sera encaissé au plus tard 1 mois avant la date de votre formation.
 - Par virement : pensez à indiquer votre nom et votre référence d'inscription
 - En espèces : un chèque de caution est demandé, il doit nous parvenir au plus tard 1 mois avant la formation et vous sera rendu le jour de la formation. Les espèces sont à nous remettre au plus tard le premier jour de la formation, lors de l'enregistrement. Merci de prévoir l'appoint
- Un paiement fractionné en plusieurs fois est possible. Dans ce cas, l'ensemble des chèques doit être envoyé en même temps. Les chèques seront encaissés le mois indiqué au verso du chèque. La totalité du règlement devra être encaissée au plus tard 1 mois avant la date de la formation.

ARTICLE 3 : INTERRUPTION DU STAGE

- Une fois l'inscription confirmée et jusqu'à 1 mois avant la formation, toute annulation donne lieu au paiement de 30% des frais de la formation, à titre de dédommagement. L'intégralité de la formation sera dûe en cas d'annulation moins de 1 mois avant la formation.
- Le participant garde la liberté de se faire remplacer sans frais par une autre personne, dont il doit communiquer le nom par écrit, au minimum 2 jours avant la formation. Aucun frais d'annulation ne sera facturé.
- La formation pourra être annulée si le nombre d'inscrits est insuffisant ou en cas de force majeure. En cas d'annulation de la formation, le participant se verra rembourser l'intégralité de la somme versée.

J'ai pris connaissance des conditions générales.

Date, lieu

Signature